

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAJORIQUE-DE-GRANTHAM

**PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal,
tenue le 18 juin 2013, à 19h30, à la salle municipale**

Monsieur le maire, Réjean Rodier, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

| | | | |
|-----------|-----------------------|-----------|----------------------|
| Siège # 1 | M. André Parenteau | Siège # 4 | M. Daniel Courchesne |
| Siège # 2 | M. Bertrand Parenteau | Siège # 5 | Mme Nancy Letendre |
| Siège # 3 | M. Sylvain Paul | Siège # 6 | M. Robert Boucher |

Tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité ont reçu l'avis de convocation pour cette séance extraordinaire, dans les délais prévus, conformément aux articles 152, 153 et 156 du *Code municipal du Québec*.

Mme Hélène Ruel, directrice générale / secrétaire-trésorière agit à titre de secrétaire d'assemblée à cette séance.

(2013-04-727)

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller, M. Robert Boucher, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté et rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Ordre du jour:

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Travaux de pavage des routes 2013 : Soumissions reçues et octroi de contrat
3. Travaux de déneigement et d'entretien d'hiver des routes municipales : Appel d'offres public
4. Genesis Designs : Honoraires pour plans et devis pour la construction d'un nouveau bâtiment au terrain de balle, facture au montant de 420 \$ sans taxes
5. Période de questions
6. Levée d'assemblée

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil et aux personnes présentes dans la salle.

(2013-06-796)

2. Travaux de pavage des routes 2013 : Soumissions reçues et octroi de contrat

Après vérification et discussion, les membres du conseil considèrent que le prix des soumissions est très élevé. Ceux-ci demandent que des informations supplémentaires soient recueillies auprès de la firme Génivar Inc. Il est résolu à l'unanimité de reporter ce point à la séance ordinaire du conseil du 2 juillet 2013.

(2013-06-797)

3. Travaux de déneigement et d'entretien d'hiver des routes municipales : Appel d'offres public

Attendu que le contrat de déneigement est échu au 1^{er} avril 2013;

Attendu que la municipalité doit procéder à un appel d'offres public pour les travaux de déneigement et d'entretien d'hiver des routes;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. André Parenteau, et résolu de procéder à un appel d'offres public sur le SÉAO Constructo et à un avis public dans le journal l'Express, pour les travaux de déneigement et d'entretien d'hiver pour les routes municipales, pour la période 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016, pour un contrat d'une durée de 3 ans.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2013-06-798)

4. Genesis Designs : Honoraires pour plans et devis pour la construction d'un nouveau bâtiment au terrain de balle, facture au montant de 420 \$ sans taxes

Attendu que la municipalité a demandé, de gré à gré, à la firme Genesis Desings, la production de plans et devis pour la construction d'un nouveau bâtiment au terrain des loisirs;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Paul, appuyé par le conseiller, M. Bertrand Parenteau, et résolu d'autoriser le versement à la firme Genesis Designs, facture numéro 361, au montant de 420 \$ sans taxes, pour la production de plans et devis pour la construction d'un nouveau bâtiment au terrain des loisirs de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5. Période de questions

Aucune personne présente dans la salle.

Aucune question n'est posée dans la salle.

6. Levée de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés.

Il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau de lever l'assemblée à **20 heures et 05 minute**.

Réjean Rodier
Maire

Hélène Ruel
Secrétaire-trésorière

Le maire, M. Réjean Rodier, par la signature de ce procès-verbal, est en accord avec toutes les résolutions et décide de ne pas exercer son droit de veto.

Certificat de crédits

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes, qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées durant la présente séance.

Hélène Ruel
Secrétaire-trésorière